

AFFAIRE N°31/3 - Dénomination nouvelle pour l'ex-école d'Application Mixte B.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Madame la Directrice de l'école maternelle de la rue Jules-Auber, ex-école d'Application Mixte B, vient de me soumettre une proposition visant à donner une nouvelle dénomination à son établissement. Elle suggère de l'appeler "Ecole maternelle les Flamboyants".

Cette dénomination se justifie par la présence de huit gros flamboyants dans la cour de l'école. Je vous précise que l'Inspection des Ecoles Maternelles a émis un avis favorable sur cette suggestion.

Je vous demande votre avis à ce sujet.

ADOpte A L'UNANIMITE

Vu

Saint Denis, le 22 décembre 1975

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: B. D ALEX

x

x

Pour copie certifiée conforme
x. Le Directeur de la Coördination
de l'Aménagement du Territoire et
des Equipements. M. ROCHETEAU